

# La Lettre

49, rue Saint-Denis Paris 1<sup>er</sup> • 01 40 28 06 21 • [www.accomplir.asso.fr](http://www.accomplir.asso.fr) • septembre 2010 - n° 69

## d' ACCOMPLIR

### Projet des Halles : bilan de nos actions de l'été

L'été a été riche en péripéties sur le projet des Halles, mais s'est malheureusement terminé par le démarrage des travaux.

Nous avons dû prendre un avocat au Conseil d'Etat pour répondre au pourvoi en cassation de la Ville sur le 1er permis de démolir le jardin des Halles. La décision sera connue prochainement, même si elle n'a plus beaucoup d'importance maintenant.

En effet, dans le même temps, la Ville instruisait un 2ème permis de démolir. Dès que celui-ci a été affiché dans le jardin, nous avons déposé un nouveau recours, puis bataillé pied à pied pour

que la SemPariSeine veuille bien attendre la décision de justice avant de reprendre les travaux. Les ouvriers procédaient à des sondages dans le jardin et nous étions toute une équipe à surveiller qu'ils ne commencent pas la démolition avant que le permis devienne exécutoire, sans quoi la Ville aurait pu être sanctionnée pénalement. L'ordonnance sur ce deuxième recours a été rendue le 17 août, et malheureusement, cette fois, nous avons perdu et avons été condamnés à payer 1 500 euros à la Ville. Dès le 18, les travaux ont commencé. Vous pourrez voir des photos des premières démolitions sur notre site, rubrique « Galerie photos ».

#### Vide-grenier du Jardin des Halles

Ceux qui ont participé au dernier vide-grenier ont certainement constaté, comme nous, des problèmes lors de l'inscription. Nous sommes victimes de notre succès ! Afin d'améliorer le système actuel et de réduire l'attente, nous vous demanderons de nous fournir obligatoirement la photocopie recto/verso de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile. Veuillez également noter qu'il ne sera accepté qu'une inscription par personne présente et éventuellement une pour une personne qui aurait donné une procuration. Le prochain vide-grenier aura lieu le **25 septembre 2010, de 9h30 à 18h30** dans le Jardin des Halles. **ATTENTION, CHANGEMENT DE LIEU D'INSCRIPTION** : les inscriptions se feront le **18 septembre, de 10h30 à 12h00**, dans le jardin des Halles, au croisement des allées Saint-John Perse et André Breton. Aucune réservation par téléphone.



Parallèlement, nous poursuivions nos efforts pour essayer de décider le Préfet à déferer l'avenant illégal de l'architecte Mangin (voir article suivant).

Nous avons également analysé l'épais dossier de la déclaration d'utilité publique, prononcée par le Préfet au début de l'été. Malgré de nombreuses données très contestables, nous n'avons rien trouvé qui justifie vraiment un recours juridictionnel. Rien de particulier non plus dans le permis de démolir des pavillons Willerval. Nous attendons maintenant le permis de construire de la Canopée, que nous étudierons de près. Nous avons appris, par ailleurs, que Mme Claude Lalanne avait attaqué la Ville pour atteinte à son droit moral sur le jardin Lalanne, et nous avons aidé

#### Venez chanter au Forum avant la privatisation !



La construction de la Canopée va se traduire par la privatisation de l'ensemble des espaces publics du Forum. Les Bachiques Bouzouks vous proposent une séance de chansons sur la place (encore) publique qui se trouve au fond du cratère du Forum (Place Basse), le **samedi 16 octobre 2010, de 15h à 18h**. Plus d'infos : [www.bachiquesbouzouks.com](http://www.bachiquesbouzouks.com).

l'artiste Patrice Jacquemin à monter un volumineux dossier pour demander le classement d'urgence du Jardin Lalanne au titre des monuments historiques. La décision sur le recours de Mme Lalanne doit être rendue le 17 septembre. Patrice Jacquemin n'a en revanche reçu aucune réponse pour le moment à sa demande. Si nos différentes tentatives échouent et que le projet démarre vraiment, le chantier du jardin devrait s'accélérer à partir de la mi-septembre. Toute la partie sud sera bloquée, comme elle l'avait été au mois de mai, pour permettre la réalisation de l'aire de jeux censée remplacer le jardin Lalanne. A partir de février, c'est toute la moitié Est du jardin (à l'exception de la place Cassin) qui sera rasée pour faire place à la cité de chantier, ceci pendant plusieurs années. En même temps commencera la démolition des pavillons Willerval. Souhaitons-nous bon courage...

M. Lellouche nous a communiqué samedi 28 août la copie des échanges entre le Préfet Daniel Canepa



et la SemPariSeine, mandataire de la Ville de Paris, à propos de l'avenant illégal de 255 000 euros accordé en avril 2010 à l'architecte Mangin. Dans sa lettre du 30 juin et dans l'analyse qu'il fait de la réponse de la SemPariSeine en date du 15 juillet, le Préfet nous donne totalement raison : il démontre que l'avenant est triplement illégal, et que les objections avancées par la SemPariSeine ne tiennent pas. La SemPariSeine en convient elle-même, puisqu'elle annonce au Préfet que d'ici avril 2011, elle mettra un terme au marché de maîtrise d'œuvre du jardin obtenu par Mangin en 2005 et lancera un nouvel appel d'offres.

Sauf qu'elle lui demande de pouvoir, auparavant, exécuter l'avenant illégal ! Et le Préfet semble s'incliner, puisqu'il conclut son analyse par « La solution proposée par la SEM est juridiquement et d'un point de vue pratique opératoire et recevable » ! C'est comme si un gangster disait à un policier « Bon, allez, je fais un dernier casse et après, promis, j'arrête », et que le policier soit d'accord...

Le Préfet n'a plus que jusqu'au 15 septembre pour déférer l'avenant et demander sa suspension, mais tout semble indiquer qu'il n'en fera rien. Pourtant, son rôle est de contrôler la légalité des actes du Maire, et de les

## Avenant illégal : le préfet nous donne raison... mais s'incline devant la Ville

faire annuler lorsqu'ils sont illégaux. Pourquoi ne fait-il pas son devoir ?

Anne Hidalgo avait menacé, si le Préfet sanctionnait cet avenant, de s'en prendre aux marchés du même type à Nice ou à Marseille, dans des municipalités UMP. Mais il est peu probable qu'un seul autre contrat en France soit aussi caricaturalement illégal que celui-ci. Le Préfet lui-même dénonce trois infractions majeures :

① ▶ constatant que le projet de jardin plat de Mangin était irréalisable, la Ville aurait dû tout simplement résilier son contrat dès 2009, au lieu de lui accorder une rallonge pour le remanier.

② ▶ La SemPariSeine avait indiqué que le montant de l'avenant représentait 13,9 % du marché initial, mais le Préfet a recalculé et il s'agit en réalité de 32 %. Or, à partir de 15 %, un avenant « bouleverse l'économie du marché initial » et il doit faire l'objet d'une nouvelle mise en concurrence sous peine d'être illégal.

③ ▶ La procédure de passation des marchés de définition, dont relève cet avenant, a été déclarée illégale par la Cour de justice de l'Union européenne, et le Ministre de l'Intérieur a adressé le 13 juillet une circulaire à l'ensemble des préfets pour leur demander explicitement de mettre fin à ce type de procédure. Pourquoi donc le Préfet hésite-t-il à faire suspendre cet avenant ?

L'argument du surcoût qu'entraînerait le fait de suspendre le chantier, le

temps de lancer un appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre du jardin (environ un an), ne tient pas. Les marchés d'exécution ne sont pas encore passés, à l'exception du marché de démolition du jardin. Celui de la Canopée, en particulier, n'est toujours pas signé, ne serait-ce que parce que le permis de construire n'a pas encore été obtenu.

La seule urgence à démarrer les travaux tout de suite, c'est qu'avec un peu de chance, tout soit fini avant les élections de 2014. Et c'est bien entendu en raison de ce calendrier électoral que nous cherchons à retarder le chantier : si Delanoë se rend compte qu'en 2014 tout le centre de Paris sera encore plongé dans les affres de ce chantier surdimensionné, il reverra peut-être son programme à la baisse. Mais le Préfet vole à son secours : il ferme les yeux sur une illégalité criante pour lui permettre de tenir ses délais. Le Préfet aurait-il, par hasard, reçu des consignes de l'Elysée pour ne pas « embêter » Delanoë sur ses chantiers parisiens, compte tenu de toutes les tractations actuelles sur le Grand Paris ou sur les emplois fictifs de Chirac ?

Dans le cas où le Préfet ne déférerait pas l'avenant, nous étudions la possibilité d'un recours contre l'Etat en responsabilité pour carence du préfet dans l'exercice de son contrôle de légalité.

## Georges Pencreac'h ouvre le débat sur la Canopée

Georges Pencreac'h, architecte du Forum des Halles actuel avec Claude Vasconi (récemment décédé), a écrit au Maire de Paris pour dénoncer l'opération de « vandalisme architectural » et « l'erreur majeure d'aménagement urbain » que constituerait selon lui la construction de la Canopée. Il affirme que le projet actuel n'a « aucune légitimité, ni fonctionnelle, ni esthétique, ni économique ».



projet phare des deux mandatures de Bertrand Delanoë, Georges

Constatant qu'aucun débat n'a encore eu lieu parmi les architectes sur ce projet pourtant présenté comme le

Pencreac'h a accepté de participer à une réunion publique pour exposer ses arguments et répondre aux questions, plans à l'appui (ils seront projetés sur un écran). Pour ceux qui auraient encore des doutes sur l'absurdité du projet Canopée, notez bien ce rendez-vous : le **mercredi 6 octobre à 18h30** à la Mairie du 1er, Salle des Mariages

# Expliquez le projet des Halles à vos amis !

Nous avons fait tout notre possible pour informer les habitants du quartier sur les aberrations du projet de rénovation des Halles, et aussi pour communiquer vers la presse, mais cela ne suffit pas : la Ville continue à débiter ses discours en langue de bois, et la plupart des Parisiens et Franciliens sont très mal informés sur ce qui se prépare et sur ce qu'ils vont subir, eux aussi. Certains pensent qu'on va juste rénover la gare RER, d'autres croient qu'on va « créer un jardin aux Halles », comme s'il n'en existait pas déjà un, et très apprécié...

C'est pourquoi nous avons préparé un texte d'une page intitulé « *Les 4 scandales des Halles* », que nous allons distribuer massivement autour

du Forum et envoyer sous forme électronique à tous ceux d'entre vous qui nous ont donné leur e-mail. Nous vous proposons de le faire suivre, avec un petit mot personnel, à tous vos amis parisiens, et même franciliens, provinciaux ou étrangers : cela peut les intéresser, car tout le monde a l'occasion de passer aux Halles lorsqu'il vient à Paris. Vous pouvez aussi le mettre en ligne sur vos blogs et vos réseaux sociaux : c'est vite fait, vite lu, cela s'appelle de la « communication virale » et c'est très efficace pour faire passer des infos.

Si nous n'avons pas votre adresse e-mail et si vous voulez participer, écrivez-nous à : [contact@accomplir.asso.fr](mailto:contact@accomplir.asso.fr).

## Les 4 scandales du projet des Halles de Paris

La plupart des gens sont très peu informés sur ce qui se prépare autour des Halles. Merci de lire ce texte et de le diffuser autour de vous !

### 343 ARBRES ABATTUS POUR RIEN



La priorité, aux Halles, a toujours été de refaire la gare RER et les voiries souterraines. Abattre les 343 arbres trentenaires du jardin et supprimer l'amphithéâtre Cassin pour remplacer le jardin existant par un autre : grotesque ! Détruire l'œuvre unique et irremplaçable du Jardin Lalanne ainsi que son écosystème pour y installer des cabanes de chanter : lamentable !

### ABSURDE ET HIDEUX

La « Canopée », projet lauréat du concours, est devenue un bâtiment hideux et écrasant, avec un pseudo-toit à ailettes énorme et inutile qui viendra recouvrir le cratère à ciel ouvert du Forum des Halles, en laissant passer le vent et la pluie, mais pas la lumière du jour ! Le projet entraîne la fermeture d'équipements publics indispensables et précieuses : Bibliothèque La Fontaine, Maison des associations, Bagagerie Mains libres, Relais du cœur.



### EXORBITANT



Le prix annoncé est de 760 millions d'euros (rappel : prix final du viaduc de Millau, 400 M€), dont : 150 pour les espaces de transport, 300 pour la Canopée, 85 pour le jardin ! Le tout payé par le contribuable, alors que le principal bénéficiaire est le centre commercial du Forum et son gestionnaire Unibail ! De plus, la Ville accorde à l'architecte David Mangin une rallonge illégale, et le Préfet Daniel Canope, chargé du contrôle de légalité, laisse faire !

### MENSONGER

Depuis le début, désinformation cynique sur le jardin actuel : extrêmement fréquenté et apprécié par une très grande diversité d'usagers, il n'est PAS dangereux. Le futur aménagement, posera beaucoup plus de problèmes. Les travaux RER et de voirie ne nécessitent pas le réaménagement du jardin. Le projet de Canopée et de jardin a été déclaré d'utilité publique par le Préfet, alors qu'avec 10 000 m<sup>2</sup> commerciaux supplémentaires, il sert essentiellement des intérêts privés !



Plus d'infos : [www.accomplir.asso.fr](http://www.accomplir.asso.fr) - [contact@accomplir.asso.fr](mailto:contact@accomplir.asso.fr)  
01 40 28 06 21 - 06 75 21 80 34

## « Paris : trottoirs à vendre ? »

Après des années d'atermoisement, la Ville de Paris s'est décidée à réviser le règlement des terrasses, trop imprécis, mal appliqué sur le terrain et sévèrement critiqué par l'Inspection générale des services. Hélas, le projet de texte qu'elle a publié marque une régression par rapport à l'existant : place encore plus grande donnée aux terrasses, recul sur l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, pas de garanties



dans la mise en œuvre des sanctions en cas de manquements aux règles...

Le réseau « Vivre Paris ! », composé de 14 associations parisiennes d'habitants dont Accomplir, organise une réunion publique intitulée « Paris : trottoirs à vendre ? » pour présenter ce projet de règlement et ses propres propositions. Ce sera le **Mercredi 15 septembre 2010, de 18h30 à 20h, à La Cantine, 12 passage Montmartre – Galerie des Panoramas, 151 rue Montmartre – 75002 Paris**. Venez nombreux pour vous exprimer !

## Stand « Aux Copains des Halles »

Frédéric, Pascal et Philippe, SDF membre de la bagagerie Mains libres, sont prêts à vous accueillir à nouveau sur leur stand « Aux Copains des Halles », à l'angle de la rue Montorgueil et de la rue



Montmartre, près du marché alimentaire, tous les dimanches matin. C'est Bernard,

ancien SDF et vice-président de la bagagerie, qui assure entièrement la gestion du stand. Tous les quatre vous proposent des produits du commerce équitable (chocolat, café, thé, riz, miel, huile d'olive, jus de fruits...) et sont rémunérés, en fonction des recettes du stand, par l'association Travail au Clair. Pour eux, c'est une façon de reprendre contact avec une activité économique tout en soutenant les petites coopératives des pays en développement et l'agriculture biologique. Pour vous, c'est une façon de découvrir des produits de très grande qualité et avec un « plus » éthique, et aussi d'entrer en contact avec le monde de l'exclusion. A noter :

les Copains des Halles vendent aussi des cartes postales du quartier (Place Cassin, Jardin Lalanne), qui seront bientôt *collector* avec le chantier qui s'annonce... Merci de soutenir les « Copains des Halles » !

**Non à la destruction du Jardin Lalanne !**

**J - 148**



**COMITÉ DE SOUTIEN**  
<http://jardindaventure.free.fr/>

# Jean-Pierre nous a quittés et son fidèle Pépito recherche une famille

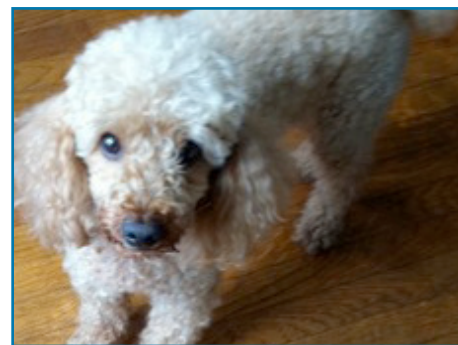


**P**atrick Guimoneau et Jean-Pierre Delcroix étaient deux figures du quartier des Halles. Sans abri, ils vivaient habituellement à proximité de la Poste du Louvre, toujours

escortés de leur petit caniche de couleur abricot, prénommé Pépito. Patrick nous a malheureusement quittés en mars 2008 et, à son tour, Jean-Pierre, qui avait trouvé refuge auprès de l'association « Les Enfants du Canal », est décédé le mois dernier. Le petit chien a traversé Paris du 14<sup>e</sup> arrondissement jusqu'au quartier des Halles pour tenter de retrouver Jean-Pierre. Belle preuve d'amour ! Deux amies des bêtes s'en occupent alternativement car cet adorable chien de 10 ans n'aime pas être seul. Comme elles ne peuvent l'adopter, il faut lui trouver une maison

## La Lettre d'ACCOMPLIR

définitive, de préférence dans son quartier et sans autre animal. Pépito est très affectueux et bien élevé. Inutile de le tenir en laisse : il n'abandonne jamais son compagnon humain ! Il n'aboie pas et a été vu par un vétérinaire. Contact : association Chadhal, chadhal@free.fr, 06 08 62 44 36.



## Le manège de la porte Lescot



**N**ous avons appris que le propriétaire du manège de la porte Lescot avait été prié de démonter son installation dès la fin de cet été. Après 25 ans de présence à cet endroit, l'un des plus « glauques » du quartier, qu'il a contribué à pacifier et à animer avec une constance et une patience exemplaires,

lui et ses deux salariés seraient ainsi expulsés, sans qu'aucune proposition ne leur soit faite ? Avant de s'installer à cet endroit il y a 25 ans, il était resté quelques années sur la place des Innocents. Ne pourrait-il y retourner, le temps que les travaux se terminent, et revenir ensuite sur le futur parvis de la Canopée ?

## Les derniers jours de la bibliothèque La Fontaine

**L**a bibliothèque La Fontaine fermera définitivement ses portes le 15 octobre. D'ici là, elle sera fermée les jeudis et vendredis. Le cabinet de Christophe Girard nous a confirmé qu'un comptoir de prêt serait créé, et indiqué que deux nouvelles pistes de locaux sont en train d'être explorées : à suivre de près ! Sur les 25 000 ouvrages présents à La Fontaine, la DAC a demandé aux bibliothécaires de n'en conserver que 2 500, soit 10 %. Les 22 500 qui restent seraient-ils sans intérêt ? Les bibliothécaires ont demandé

à en conserver au moins 5 000, et nous soutenons leur demande. Et si, dans les 20 000 qui resteront, il y en a en bon état, pourquoi ne seraient-ils pas donnés à des écoles, des centres de loisirs ou des hôpitaux ? Comment accepter que tout ce patrimoine soit jeté à la poubelle ? Cela signifie sans doute malheureusement que l'espace réservé aux enfants dans la future « médiathèque métropolitaine » (1 000 m<sup>2</sup>) sera beaucoup plus réduit que dans la bibliothèque Jeunesse actuelle. Nous renouvelons notre demande à Christophe Girard

pour que cet espace soit au moins équivalent à l'actuel (350 m<sup>2</sup>, 25 000 ouvrages). On ne va pas supporter tout ce chantier et toutes ces années de fermeture pour, en plus, perdre la moitié de notre bibliothèque jeunesse ?

Directrice de la publication  
Elisabeth Bourguinat

Abonnez-vous à la Lettre  
contact@accomplir.asso.fr  
Consultez notre site  
www.accomplir.asso.fr

Membre de la Plateforme  
des associations parisiennes  
d'habitants et  
du Réseau «Vivre Paris !»

Née dans le quartier des Halles en 1999, l'association ACCOMPLIR est ouverte à tous les habitants du cœur de Paris qui souhaitent agir pour mieux vivre dans ce quartier.

ACCOMPLIR est une association d'action citoyenne, indépendante de tout parti politique et sans ambition électorale.